

Master Histoire, civilisations, patrimoine – Parcours : Patrimoine Scientifique technique naturel et architectural (PSTN-A)

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Présentation

Le parcours de M2 « Patrimoine Scientifique Technique Naturel et Architectural » est conçu et co-accrédité avec l'Ecole nationale supérieure d'Architecture Paris Val de Seine (ENSAPVS). Il travaille en partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle (enseignements mutualisés sur le musée et les collections, les patrimoines naturels et culturels).

Il prépare aux métiers du patrimoine et plus spécifiquement au concours de l'Institut National du Patrimoine (INP) permettant d'accéder à la fonction de conservateur, et aux concours d'attaché de conservation et d'assistant de conservation dans la spécialité suivante : Patrimoine Scientifique, Technique et Naturel (PSTN).

ATTENTION ! la maquette des cours connaîtra des modifications avec l'entrée dans le nouveau quinquennal (2025-2029) : la brochure (ici 2024-2025) sera mise à jour ultérieurement ; se fonder pour l'instant sur le tableau synthétique figurant dans la plaquette 2025-2026.

Ce parcours est unique parmi les universités franciliennes : il est le seul à offrir l'ensemble de la formation requise en Patrimoine scientifique, technique et naturel. Les enseignements de Patrimoine scientifique et de Patrimoine technique couvrent les programmes de l'Antiquité à nos jours. C'est aussi la seule formation universitaire à préparer aux concours d'attaché de conservation et d'assistant de conservation.

Ouvert en apprentissage et à la professionnalisation, il offre aux étudiant.e.s une expérience professionnelle d'un an à la sortie de leur année d'études.

La formation se déroule dans le cadre agréable du campus des Grands Moulins et de l'ENSAPVS (Paris 13e), favorisé par la proximité de grandes bibliothèques : Bibliothèque universitaire des Grands Moulins d'Université de Paris, Bibliothèque de l'ENSAPVS, Bibliothèque nationale de France (BnF).

Les sites des Grands Moulins et de l'ENSAPVS sont installés dans d'anciens bâtiments industriels réhabilités devenus des références dans le patrimoine national

OBJECTIFS

La formation est conçue en lien étroit avec le réseau professionnel du master. Elle prépare aux concours de conservateur du patrimoine, d'attaché de conservation et d'assistant de conservation en PSTN. Elle permet aussi de se former aux candidatures d'ingénieur d'études et d'ingénieur de recherche en musée. Elle répond également aux préoccupations des employeurs (collectivités, bureaux d'études, associations...) souhaitant une intervention professionnelle de personnes maîtrisant non seulement la mise en œuvre concrète des projets mais également la construction collective de décisions d'aménagement et de développement dans une logique d'ingénierie de projet en PSTN.

COMPÉTENCES VISÉES

Compétences disciplinaires

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- Maîtriser les outils de l'historien.ne (répertoires bibliographiques, logiciels de traitement de l'information...).

- Savoir critiquer un document et le mettre en relation avec des savoirs interdisciplinaires.

- Savoir constituer un corpus documentaire, constituer une bibliographie, un plan.

- Connaître les enjeux contemporains des politiques culturelles.

- Appréhender les enjeux sociétaux du PSTN à l'échelle locale (aménagement du territoire), national, international (classement UNESCO, politiques de restitution).

- Connaître de manière approfondie les métiers du patrimoine et le fonctionnement des musées.

- Renforcer des compétences spécifiques (histoire des sciences, culture technique, patrimonialisation de la nature, droit du patrimoine et de la conservation, *heritage studies*).

- Renforcer les compétences rédactionnelles, les techniques argumentaires, les capacités de synthèse.

- Maîtriser les techniques de l'oral et de la communication.

Compétences pré-professionnelles :

- Acquérir les techniques de préparation des concours.

- Maîtriser les missions des fonctionnaires territoriaux et nationaux : collecte, conservation, gestion et valorisation des collections.

- Organiser et classer des ensembles documentaires et des données.

- Rédiger un mémoire de recherche, des dossiers de synthèse, des rapports de stage.

- S'insérer dans un milieu professionnel internationalisé, développer des compétences interculturelles.

- Communiquer en français, en anglais et éventuellement dans une autre langue : rédiger clairement, préparer des supports de communication adaptés, prendre la parole en public.

Compétences personnelles :

- Esprit d'analyse et de synthèse.

- Rigueur.

- Autonomie, organisation du travail personnel.

- Gestion du temps.

- Capacité à travailler en groupe.

- Curiosité intellectuelle.

Programme

ORGANISATION

Des enseignements communs aux deux parcours VAP (Ville, architecture, patrimoine) et PSTN-A assurent la cohérence de la formation. Des enseignements sont mutualisés avec le master mention *Biodiversité, Ecologie et Evolution*, parcours *Muséologie des sciences de la nature et de l'homme* du MNHN.

* **Des enseignements spécifiques : séminaires spécialisés sur** le patrimoine naturel, scientifique, technique et industriel et **cours de préparation aux concours.**

* Des **séminaires** sur les enjeux et les techniques de la numérisation, sur le fonctionnement des musées, la culture territoriale, les médias et la médiation du patrimoine, la culture scientifique, technique et industrielle, la muséologie.

* **Des concours blancs et exercices oraux** sont organisés pour préparer les étudiant.es au concours pour **les 2 options, « Histoire des techniques et patrimoine**

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

industriel » et « **Patrimoine et sciences de la nature** » avec corrections personnalisées (commentaire de documents, épreuve de spécialité professionnelle, entretien avec le jury).

* Des **déplacements pédagogiques (4 visites de sites dans Paris, 4 journées en région)** et des **entretiens avec des professionnels** du patrimoine permettent de consolider les connaissances.

* **Une alternance ou stage en « entreprise ou musée ou organisme public »** pour acquérir des savoir-faire et des connaissances approfondies sur les missions des conservateurs et attachés de conservation du patrimoine.

Les cours sont assurés par une équipe pédagogique composée d'universitaires et de professionnels des collectivités territoriales et de l'Etat.

TUTORAT

Chaque étudiant.e est accompagné.e dans son parcours par un enseignant.e chercheur.se membre de l'équipe pédagogique.

L'étudiant.e en contrat d'apprentissage se verra également attribué.e dans sa structure d'accueil un.e maître.sse d'apprentissage. C'est lui qui aura la charge de l'accompagner dans l'apprentissage des techniques et savoir-faire en vigueur dans son métier. Il devra aussi évaluer sa progression et ses performances professionnelles.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : Contrat d'apprentissage d'un an ou Stage 4 à 5 mois

Stages et projets tutorés :

La formation en M2 est ouverte en apprentissage. Elle offre la possibilité de vivre une alternance dans une entreprise ou une structure publique ou associative dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

C'est une opportunité pour acquérir une qualification professionnelle d'un an à la sortie de son année d'études.

L'étudiant.e signe un contrat de travail dit « contrat

d'apprentissage ou de professionnalisation » d'une durée d'un an avec sa structure d'accueil. Il ou elle devient salarié.e et reçoit une rémunération, pourcentage du SMIC ou minimum conventionnel applicable dans l'entreprise, en fonction de son âge et de son année d'étude.

Tout au long de la formation l'étudiant.e va alterner entre

période de formation et période de travail.

L'étudiant.e inscrit.e en formation initiale doit effectuer un

stage obligatoire de 4 à 5 mois.

Ce stage peut se dérouler sur une période longue dès le mois de mars soit en suivant dès le début de la formation le rythme de l'alternance. Ce stage ne pourra pas dépasser les 924 heures imposées par la loi.

Admission

Master 1 Histoire, SHS, Sciences Exactes, Sciences Appliquées.

PRÉ-REQUIS

* M1 en sciences humaines et sociales (Histoire, Géographie, Aménagement, Sociologie, Droit, Sciences politiques, Sciences économiques, Gestion...).

* Ou diplôme de fin d'études d'Institut d'Etudes Politiques ou de l'École du Louvre (à la condition d'avoir accompli 4 années dans l'enseignement supérieur).

* Ou diplôme de M1, d'ingénieur ou équivalent en sciences (Paléontologie, Sciences physiques, Sciences de la Terre, Sciences du vivant, etc.).

ATTENDUS

Souhaiter approfondir sa formation en histoire des sciences et des techniques depuis l'Antiquité jusqu'à la période

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

la plus contemporaine, pour suivre un cursus qui associe Université Paris Cité, École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Val-de-Seine et Muséum national d'histoire naturelle ; être issu de formations variées (histoire de l'art; histoire, muséologie, communication, architecture, sciences de l'ingénieur, urbanisme, droit, science politique, sciences économiques, gestion, sociologie, géographie, aménagement...), sous réserve de proposer un projet présentant une réelle perspective historique.

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Être capable de constituer, commenter et critiquer un corpus documentaire ; disposer d'un esprit de synthèse ; avoir une bonne capacité de travail en autonomie ; s'exprimer correctement en français à l'oral et à l'écrit (en vue de la rédaction d'un mémoire et des épreuves de concours) ;

Droits de scolarité :

Scolarité : 12/9/2025 - 11/9/2026

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Formation initiale - droits nationaux + CVEC.

Formation en apprentissage - exonération droits nationaux, paiement de la CVEC.

Formation professionnelle continue- droits nationaux et exonération de la CVEC

Contrat de professionnalisation : exonération des droits nationaux et de la CVEC

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Date de début de candidature : 3 mars 2025

Date de fin de candidature : 27 juin 2025

Date de début de la formation : 12 sept. 2025

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Doctorat si l'étudiant possède déjà un master recherche.

Institut national du patrimoine (sous condition d'entrée par voie du concours des conservateurs du patrimoine).

PASSERELLE

Réorientations en master professionnel archives, documentation

TAUX DE RÉUSSITE

environ 90%

Outre les concours de conservateur du patrimoine et d'attaché de conservation du patrimoine, le master débouche sur de nombreux métiers dans les domaines des musées, de la culture, de la gestion du patrimoine, du management de la recherche et de l'action publique.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Secteur d'activités

* Musées

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- * Ministère de la culture (Direction des patrimoines)
- * Collectivités territoriales, grands bailleurs sociaux
- * Recherche, management de la recherche

Emplois exercés :

Métiers visés et fonctions :

- Conservateur.rice du patrimoine
- Attaché.e de conservation du patrimoine
- Assistant.e de conservation
- Ingénieur.e d'étude / ingénieur.e de recherche chargé.e de collections
- Ingénieur.e d'étude / ingénieur.e de recherche chargé.e de médiation
- Documentaliste, archiviste
- Chargé.e/Responsable de la communication
- Agent et cadre de l'administration territoriale, nationale, européenne et internationale (catégories A et B)
- Chargé.e de communication aux métiers du patrimoine et de la culture (animation, gestion, inventaire, etc.)

Contacts

Co-responsable du Master 2

Liliane Hilaire-Perez
liliane.perez@wanadoo.fr

Co-responsable du Master 2

Gaël Simon
gael.simon@paris-valdeseine.archi.fr

Responsable Formation continue

Nathalia Kapferer
nathalia.kapferer@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

UFR Géographie, Histoire, Économie et Société

Etablissements co-accrédités

- Ecole nationale supérieure d'architecture Paris Val de Seine

Niveau d'études visé

BAC +5 (niveau 7)

ECTS

60

Public(s) cible(s)

- Apprenti - Alternant
- Demandeur d'emploi
- Étudiant
- Responsable entreprise
- Salarié - Profession libérale

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation en alternance
- Formation professionnelle

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Formation à distance

Non

Langue(s) des enseignements

- Français

Capacité d'accueil

10 étudiant.e.s.

Lieu de formation

Campus des Grands Moulins

Code(s) Dokelio

- AF_103925 / SE_517129 (M2)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation